

Référence DPC : En cours d'obtention

CLASSE VIRTUELLE

Radioprotection des patients en odontologie

De l'indication (justification et optimisation) à l'interprétation de l'examen Cone Beam et sa prise en charge par l'Assurance Maladie



 **FORMAT**

Classe virtuelle et activités en ligne

Participez à la classe virtuelle depuis n'importe quel lieu équipé d'une connexion internet. Réalisation des évaluations des pratiques professionnelles en ligne sur notre plateforme dédiée.

 **DURÉE**

11 heures

Classe virtuelle + évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

 **TARIF**

1150€

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL** (sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical
- Appliquer la réglementation
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées
- Analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées
- Informier la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection

Résumé de la formation

Conformément à la décision n° 2019-DC-0669 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 11 juin 2019, la finalité de la formation à la radioprotection des patients est définie dans le domaine dentaire comme suit :

« La formation continue des professionnels à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales a pour finalité de maintenir et de développer une culture de radioprotection afin de renforcer la sécurité des personnes exposées à des fins de diagnostic ou de thérapie. Elle doit permettre d'obtenir, par les différents acteurs y compris les équipes soignantes, une déclinaison opérationnelle et continue des principes de justification et d'optimisation de la radioprotection des personnes soumises à des expositions à des fins médicales. Ces acteurs doivent s'approprier le sens de ces principes et en maîtriser l'application. »

Cette formation se veut orientée sur le réglementaire et l'aspect pratique de la radioprotection, dans le cadre de la maîtrise de risque associé au parcours de soins.

Tout au long de cette formation nous analyserons les pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes, au travers de cas concrets.

INTERVENANT



Dr Pierre VOLF

- Docteur en chirurgie dentaire
- CES Technologie des matériaux
- Master spécialisé en management par la qualité

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour un confort de suivi de classe virtuelle, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

**Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap,
contactez notre référent handicap**



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont réalisé des examens radiologiques. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Grilles d'audit clinique à remplir
- Diaporama de formation
- Articles bibliographiques
- Fiches pratiques
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé des examens radiologiques, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment en suivre les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation. L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Notions de bases sur rayons X

- Les principes élémentaires des rayons X et leur fonctionnement
- Propriétés spécifiques des examens ionisants en 3D
- Les différents types d'examens radiologiques tridimensionnels (scanner, cone beam)
- Analyse des différences entre les examens 2D et 3D pour adapter leur utilisation à la situation clinique

MODULE 2

Les effets des rayons X sur l'organisme

- Les effets biologiques des rayonnements ionisants sur l'organisme
- Les notions de risque en lien avec l'imagerie médicale
- Les effets déterministes, stochastiques et tératogènes induits par les rayons X
- Evaluation des risques spécifiques liés à l'utilisation des rayons X en cabinet dentaire

MODULE 3**Diagnostic, thérapie, naturel : comparaison des doses**

- Doses délivrées par les examens radiologiques en odontologie
- Les unités de mesure utilisées pour quantifier l'exposition aux rayonnements
- Les risques inhérents aux doses délivrées
- Différences entre les doses naturelles, médicales et artificielles

MODULE 4**Les piliers de la radioprotection**

- Justification des examens radiologiques ionisants selon les principes de radioprotection
- Fonctionnement d'un examen radiologique et optimisation de chaque étape
- Les principes d'optimisation des paramètres techniques pour réduire la dose
- Evaluation de la qualité d'un cliché et identification des axes d'amélioration
- Mise en œuvre concrète de la limitation des doses reçues en cabinet dentaire

MODULE 5**La radioprotection au cabinet dentaire**

- Cadre réglementaire applicable à la radioprotection en cabinet dentaire
- Obligations légales et organisationnelles liées à la radioprotection
- Application concrète de la réglementation au sein de la structure dentaire
- Evaluation des actions nécessaires au respect de la réglementation en pratique quotidienne

MODULE 6**Expliquer la radioprotection au patient**

- Formuler une information claire, loyale et compréhensible sur les risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants
- Adapter son discours au niveau de compréhension du patient, en tenant compte du contexte clinique
- Identifier et transmettre les messages clés relatifs au bénéfice/risque de l'examen radiologique
- Renforcer la relation de confiance patient-équipe soignante par une communication adaptée et rassurante

ÉVALUATION**Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour**

Le chirurgien-dentiste est de nouveau invité à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour rechercher et analyser 10 nouveaux pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour des examens radiologiques grâce à une grille d'audit. Puis, il répondra de nouveau

**Questionnaire de satisfaction de fin de formation****Modalités de validation**

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.